Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 6 (2008)
Heft: 18: L'horlogerie

Artikel: L'industrie horlogère cultive la dextérité
Autor: Zürcher, Ralph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824053

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'industrie horlogère cultive la dextérité

L'horlogerie suisse utilise à la fois des technologies de pointe ainsi que des compétences manuelles, dont certaines font appel à des savoir-faire ancestraux.

Elle est comme une tête de Janus, dont un visage regarde en avant, vers le progrès, et l'autre en l'arrière, vers l'expérience.

On pourrait penser que ces deux notions s'opposent, car l'évolution technologique des machines et des processus de production ont notamment amélioré la qualité des pièces produites. Ainsi, certains savoir-faire ont été appelés à disparaître, comme par exemple les opérations d'ajustement effectuées sur les boîtes de montres avant emboîtage du mouvement.

Mais il existe des exceptions à cette logique. L'horlogerie des mouvements mécaniques nécessite toujours la main expérimentée de la régleuse, s'il s'agit de retoucher un spiral de manière suffisamment précise pour le titre de chronomètre du Contrôle officiel des chronomètres (COSC). La conception d'un nouveau mouvement et de ses pièces constitutives nécessite encore l'intervention de l'horloger durant sa mise au point.

Renouveau des anciennes techniques de décoration

Les marques de l'industrie horlogère suisse visent depuis plusieurs années à se profiler par des produits de prestige les plus exclusifs. Pour vendre des pièces à des prix parfois astronomiques pour le commun des mortels, il est nécessaire que le produit soit rendu exclusif, notamment par la visibilité du coup de patte de l'artisan.

Cette tendance est particulièrement prononcée dans la décoration et s'est notamment traduite par le recours au sertissage de pierres précieuses, une «mode» qui se maintient depuis plusieurs années.

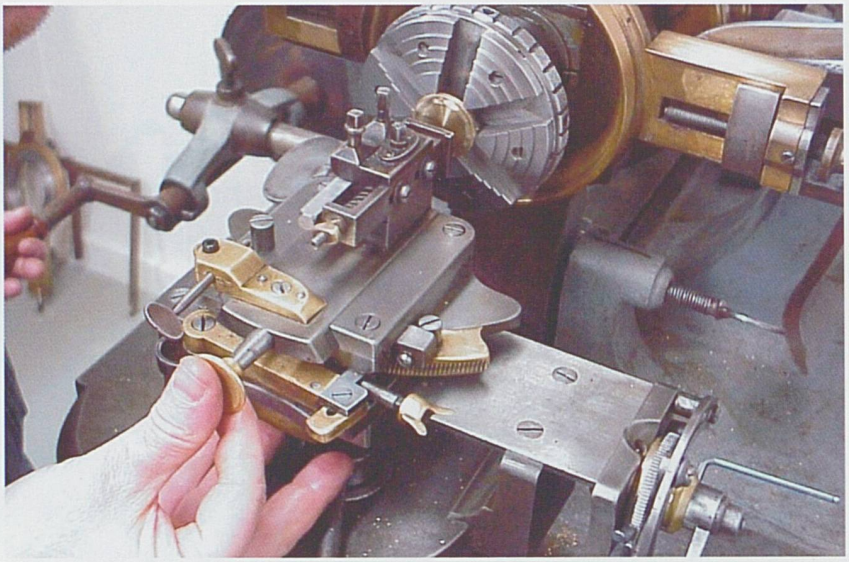

le guillochage

D'autres techniques de décoration font l'objet de développements, afin de démarquer les produits. Pour cette raison, nous assistons à une revalorisation de savoir-faire parfois négligés jusque là, qui remettent à l'honneur la main de l'artisan.

Citons par exemple le guillochage, consistant à décorer cadrans et boîtes de montres de structures géométriques gravées à l'aide de machines parfois plus que centenaires et de la main.

L'anglage est une technique visant à décorer les pièces apparentes des mouvements de montres, afin de leur donner un aspect plus raffiné. Par des opérations très fines de polissage, les angleurs donnent des caractéristiques variées aux différentes surfaces de pièces souvent minuscules.

Transmission et valorisation des savoir-faire

L'«intelligence» manuelle garde donc une place importante sur le marché du travail de l'industrie horlogère. La Convention patronale (CP) est attachée à promouvoir les métiers ayant cette qualité. Parmi ceux-ci, les certificats fédéraux de capacité (CFC) d'horloger praticien, d'horloger dans le domaine professionnel de l'industrie, d'horloger dans le domaine professionnel du rhabillage, de micromécanicien, de polisseur et termineur en habillage horloger.

Les savoir-faire liés à la décoration, eux, ne font que rarement l'objet de formations reconnues par l'Etat, sous forme de CFC, à l'exception du graveur et du bijoutier. Les angleurs, guillocheurs et émailleurs détiennent sans contestation possible d'importantes compétences, mais leurs effectifs sont trop limités pour faire l'objet d'une formation «officielle». Il appartient donc aux entreprises et aux associations professionnelles de veiller à la transmission des connaissances qu'ils contiennent.

La Convention patronale s'est attelée à cette tâche depuis plusieurs années:

- La CP a édité un guide méthodique pour le métier de bijoutier-chaîniste, ouvrage visant à documenter les savoir-faire relatifs à ce métier.

Défis > page 11

TORNOS

Constructeur de machines depuis 1880

L'horloger est exigeant…

Il recherche toujours la perfection, la qualité extraordinaire, la précision…

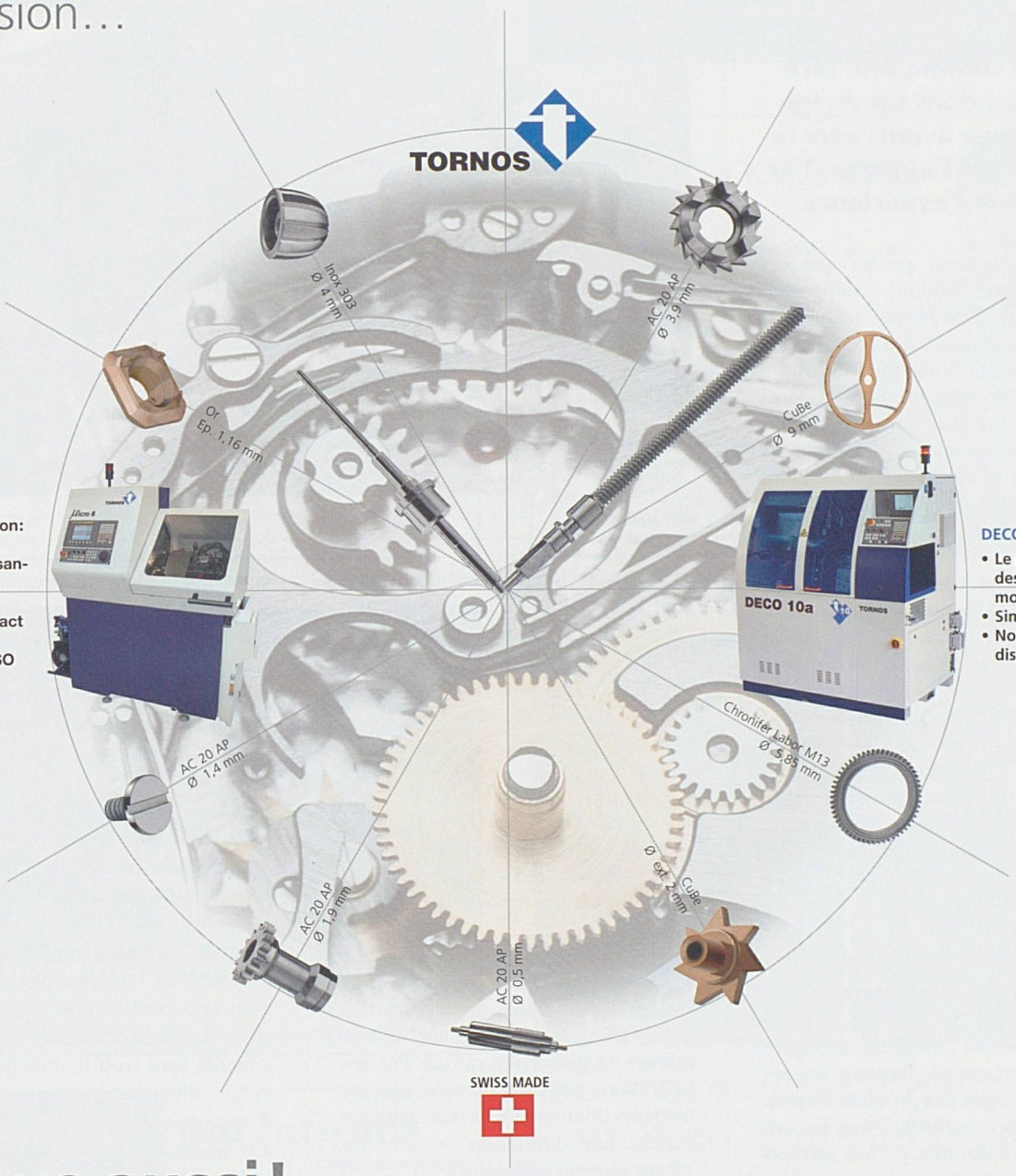

Micro 8

- **Très haute précision: ± 0,001 mm.**
- **Simplicité et puissance de la nouvelle motobroche.**
- **Design très compact de la machine.**
- **Programmation ISO ou TB-DECO.**

DECO 10a

- **Le plus productif des tours à poupée mobile.**
- **Simultanéité des axes.**
- **Nombreux appareils disponibles.**

…Nous aussi!

Nous construisons des machines pour vous depuis 1880.
Venez découvrir les dernières solutions horlogères de Tornos lors de l'EPHJ, halle 6 – stand 632.

Micro 7, Micro 8 & DECO 10a: la solution pour l'usinage de très haute précision de pièces de petits diamètres

Tornos S.A. – Rue Industrielle 111 – CH-2740 Moutier – Tél. +41 (0)32 494 44 44 – Fax +41 (0)32 494 49 03
contact@tornos.com – www.tornos.com

THINK PARTS **THINK TORNOS**

Par Ralph Zürcher

Responsable du service « Formation professionnelle » de la Convention Patronale de l'industrie horlogère suisse, la Chaux-de-Fonds

- 5 formations en guillochage ont pu voir le jour depuis 1995, et une quinzaine de personnes ont obtenu un certificat de la CP
- Plus récemment, des d'actions de formation en anglage ont vu le jour dans des entreprises, et un atelier d'insertion est en phase de voir le jour à Couvet.

Les efforts effectués en interne dans les entreprises et groupes horlogers sont à mentionner également. Ils concernent particulièrement la mise en place d'ateliers spécialisés en dans les métiers mentionnés ci-dessus ainsi que l'émaillage.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Pour le large public, il est nécessaire de rappeler que ces métiers font appel à des qualités particulières. Il s'agit de capacités de motricité pour les opérations d'une grande finesse, portant sur des objets très petits. A cela s'ajoute la patience et l'aptitude à travailler en gardant une position stable pendant toute la durée des heures de travail.

Les caractéristiques des métiers de la décoration ne les rendent pas aisément accessibles au débutant. Le chemin vers la place de l'artisan reconnu par l'industrie horlogère est long, car les compétences à acquérir sont très pointues. Dans le cas du guillochage par exemple, tous les candidats choisis pour suivre les formations organisées sont déjà employés par les entreprises organisatrices. En anglage par contre, une formation d'insertion d'une durée de six mois sera mise sur pied au CNIP (Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle). Dans ce cas, il faut cependant compter au minimum deux ans de pratique pour espérer accéder au rang de professionnel confirmé.
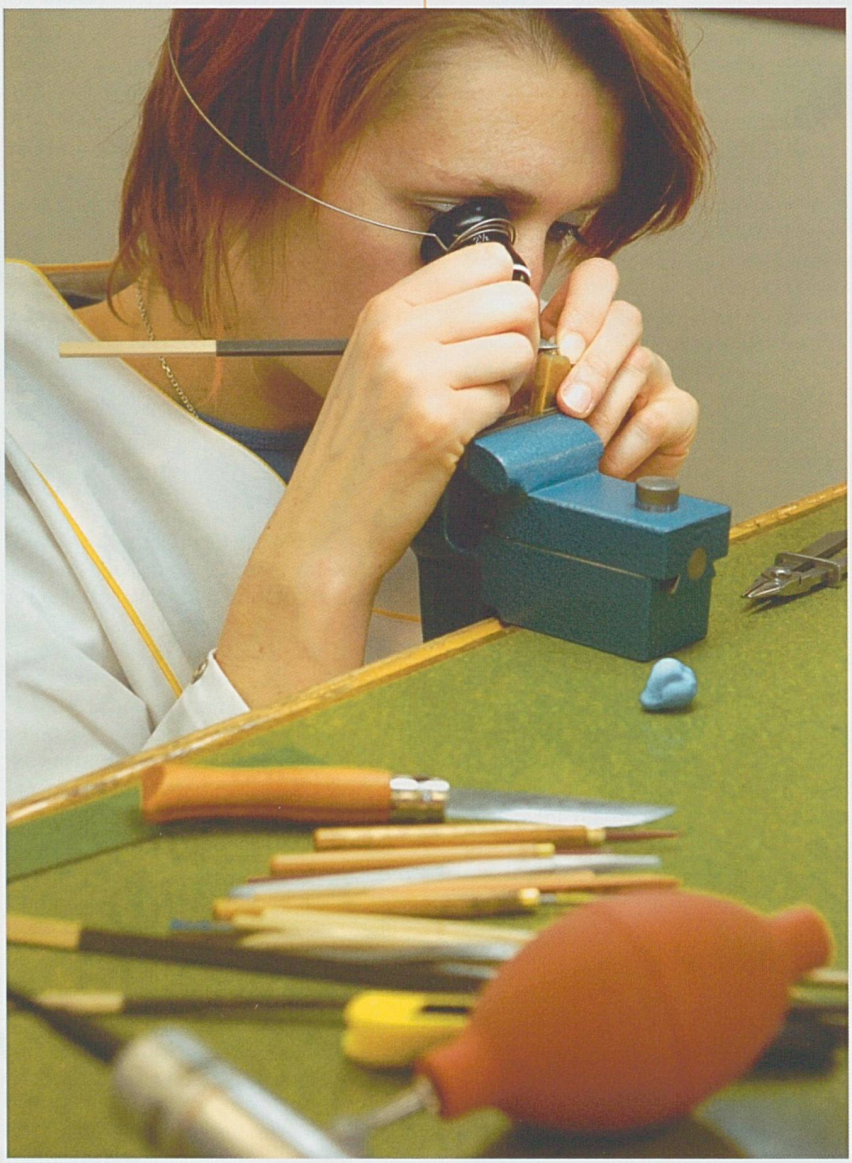
La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe plus de 400 entreprises occupant près de 40'000 travailleurs. «Politique patronale», «Formation professionnelle», «Santé et Sécurité au travail» et «Communication - documentation» constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Sa Présidente est Mme Elisabeth Zölch, ancienne conseillère d'Etat bernoise, et son Secrétaire général M. François Matile.